

ECOLE
DE ST JEAN DE
GONVILLE

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 14 novembre 2023**

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. Noally David			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école – Président : M. Charbonnier Maxime	X		
Maire : M. Michel Brulhart	X		
Adjointe : Mme Angélique Nicosia	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme Alexane Grosgojat		X	
Mme Carole Lorenzo	X		
Mme Christine Wilboux		X	
Mme Melanie Mouraret	X		
Mme Sophie Thomas	X		
Mme Audrey Savioz		X	
Mme Clémentine Chevallet	X		
Mme Elodie Manoukian	X		
Mme Sandrine Majchrzak		X	
Mme Caroline Ly	X		
Mme Océane Mendes	X		
Mme Karel Colomban	X		
Mme Cynthia Pimenoff	X		
Mme Lara Belleville		X	
Un des maîtres du RASED :			
D.D.E.N :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme Marie-Alice CATHO-ANDREOLETY			
M. Denis ARNOULT			
Mme Amandine ANTHONIOZ BLANC			
Mme Laure DE RAIKEM			
Mme Mathilde DESHORS	X		
Mme Sarah DESPIEGELAERE	X		
Mme Laurence Dupont	X		
Mme Lise-Marie Friedmann	X		
Mme Floriane Matteazzi	X		
Mme Aurelie Peccatte			
M. Axel Voitier			
Mme Caroline Fabre	X		
VOIX CONSULTATIVE			
<u>ATSEM</u>			
Mme Emmanuelle Bertrand	X		
Mme Esmeralda Cardoso Lages			
Mme Francine Kremer			
Mme Ana Ferreira	X		
Mme Benedicte Deon			
<u>Représentant périscolaire :</u>			
Mme Amandine CARRICHON PIDOUX	X		

Procès-verbal établi le

Le président, directeur de l'école

Nom : **Maxime Charbonnier**
Signature

Ecole Primaire Publique
Saint Jean de Gonville
116, rue du Champ de Giro - 01630
St-Jean-de-Gonville - AIN
Tél : 04 78 40 10 33
e-mail : e01630@ac-lyon.fr

Le secrétaire,

Nom : ARNOULT
Signature



Ordre du jour

1. Installation du Conseil d'école.....	2
2. Bilan de rentrée.....	3
3. Approbation du règlement de l'école.....	4
4. Evaluations nationales CP-CE1- CM1 - sixième	5
5. RASED	5
6. Éducation à la sexualité	7
7. La lutte contre le harcèlement.....	8
8. Projets 2023/2024.....	9

1. Installation du Conseil d'école.

Tour de table des personnes présentes.

L'équipe enseignante adresse ses plus vifs remerciements à la mairie et à son personnel pour le temps consacré à l'entretien et au ménage de l'école durant l'été ainsi qu'à la mise en place du mobilier dans les classes suivant les demandes des enseignants. Merci pour la réalisation des différents travaux, notamment, les portes des WC de la maternelle qui ont permis un gain important en intimité pour nos élèves. Travaux pour l'isolation du sol de la classe de CP. **Travaux pour le préau de la maternelle.** Ces travaux ont été réalisés pendant les petites vacances. Point sur l'équipe ATSEM et pérennisation à venir de l'équipe avec le poste pop. Explication du poste Pop : garder son poste pendant 3 ans. Alors que cela n'est pas une obligation, toutes les classes ont une ATSEM en maternelle, GS CP y compris. Ce sont les plus petites classes qui sont prioritaires en cas d'absence car les besoins sont plus importants et l'autonomie plus faible. Nous adressons tous nos remerciements à l'équipe du périscolaire qui a apporté son soutien humain pour accompagner, tout spécialement la classe de GS CP dont l'ATSEM est en arrêt depuis cet été. Merci beaucoup à l'équipe ATSEM pour sa disponibilité, sa flexibilité et son engagement pour l'école. Nous sommes très heureux d'avoir pu compter sur Mme Bertrand qui a choisi de se consacrer cette année à un projet de formation mais qui a rejoint l'école au mois de septembre et ce mois de novembre en tant qu'ATSEM afin de compléter l'équipe et compenser les absences. Merci à la mairie, à son équipe, pour l'écoute dont elle a fait preuve en terme de besoin, le travail commun à la recherche de solution et sa réactivité, preuve d'un plein engagement pour notre école et pour nos élèves.

Certaines absences d'enseignants n'ont pas pu être remplacées ce début d'année. Lorsque c'est le cas, tous les enfants peuvent être accueillis à l'école. Si un parent réalise le choix de

le garder à la maison, il n'y a pas de justificatif à produire pour l'absence. Ce n'est pas l'école qui organise le remplacement des personnels enseignant mais un service dédié qui affecte en fonction des ressources et des priorités.

Cette année est une année qui est placée sous l'égide de l'olympisme. Nous y reviendrons, de nombreux projets font du lien avec les Jeux Olympiques à venir. Amitié, Respect et Excellence sont des valeurs que nous avons à cœur de partager dans notre communauté éducative. Je rappelle en cette occasion qu'une réflexion est née pour trouver un nom pour notre école, une des hypothèses proposées étant de nommer l'école avec le nom d'une personne partageant ces valeurs. L'année passée nous a permis de faire vivre des projets réunissant l'équipe éducative dans des moments de convivialité et de jeux qui ont participé à renforcer nos liens. Plus que jamais, il est essentiel que notre communauté éducative reste soudée et coopère activement pour permettre de faire vivre une société inclusive dans un cadre sécurisé. Je me réjouis qu'un des axes de travail de notre PEDT soit la question de la lutte contre le harcèlement et l'amélioration du climat scolaire. L'actualité tragique de ce début d'année nous encourage à la plus grande des vigilances et à l'action collective, nous y reviendrons lors de la présentation du programme PHARE. Autre actualité tragique qui nous rassemble et nous oblige à rehausser notre vigilance, ce sont les attentats terroristes, en particulier l'assassinat d'un professeur à Aras le mois dernier. Le plan vigipirate a été réhaussé au niveau alerte attentat le 15 octobre dernier. Cela implique que chaque membre de la communauté éducative coopère avec vigilance.

Je voudrais enfin dire un mot relativement aux élections de parents qui se sont tenues le 13 octobre. Nous remercions ce soir les parents délégués pour leur implication et leur souhaitons la bienvenue. Beaucoup de parents sont soucieux que notre école fonctionne au mieux et nous saluons la qualité des échanges. Nous demandons à ce que chacun soit vigilant à conserver et entretenir des relations de confiance en sollicitant quand c'est nécessaire les enseignants ou la direction. Il est essentiel que les parents échangent autant que nécessaire avec et via les représentants élus. Merci à tous.

2. Bilan de rentrée

- Effectifs

Effectifs et répartition des classes pour cette année :

10 classes pour un total de 268 élèves au 2/09/22. L'an passé 258. Déjà des départs après les vacances de la Toussaint (-2) soit 266 élèves à ce jour.

Mme Savioz et Mme Mendes	PS MS 1	16PS 11MS
Mme Lorenzo	PS MS 2	16 PS 13 MS
Mme Mouraret et Mme Wilbaux	GS	27 GS
Mme Belleville et Mme Thomas	GS CP	12GS 13CP
Mme Chevallet et Mme Ly	CP	26 CP
Mme Majchrzak	CE1	24 CE1
Mme Colomban	CE2 CM1 A	16 CE2 11 CM1
Mme Manoukian	CE2 CM1 B	16 CE2 11 CM1
Mme Pimenoff	CM1 CM2	10 CM2 16 CM1
Mme Mendes et M. Charbonnier	CM2	27 CM2

Actuellement : 96 élèves en maternelle et 170 en élémentaire.

Monsieur l'inspecteur, Monsieur le Maire et le directeur se rencontrent pour travailler la carte scolaire le 20 novembre.

Deux AESH (accompagnantes des élèves en situation de handicap) travaillent avec nous, il s'agit de Mme Seilder et de Mme El Ghazouani. Ce sont des moyens humains indispensables pour l'inclusion des élèves en situation de handicap. Les AESH sont gérées par le PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement des élèves en situation de handicap) piloté par M. l'Inspecteur et Mme la Principale du collège de Peron.

ATSEM : Francine Kremer (remplacée actuellement par et Emmanuelle Bertrand) en GS CP Ana Craveiro Ferreira PS MS 1, Bénédicte Deon GS et Esmeralda Cardoso Lages PS MS 2.

- Rentrée des élèves

Les élèves de maternelle ont pu être accompagnés les premiers jours jusqu'à leur classe. Ils entrent à présent seuls et les PS ont déjà bien gagné en autonomie. Si vigipirate urgence pour la rentrée prochaine, cet accompagnement ne sera plus possible.

- Sécurité

Exercice d'évacuation incendie : réalisé le jeudi 14 septembre. Il semble qu'on entende mal les sonneries dans les classes de GS et GSCP. Les pompiers de Saint Jean de Gonville étaient présents pour cet exercice. Les deux bâtiments sont indépendants du point de vue de l'alarme et de son déclenchement, il y a donc eu 2 exercices séparés qui se sont très bien déroulés.

Exercice dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) dans la situation d'une intrusion : réalisé le mardi 10 octobre. Nous remercions vivement la mairie pour les talkies : cela fonctionne parfaitement. L'exercice s'est déroulé dans le calme. Les consignes ont évolué avec l'augmentation du risque attentat et le retour d'expérience nous amène désormais à privilégier la fuite plutôt que le confinement, de prochains exercices seront donc réalisés conjointement avec le périscolaire.

3. Approbation du règlement de l'école

Lecture (voir en fin de PV, sujet 1). Ne sont modifiés que les horaires de l'école. Pour information, le règlement départemental type est en cours de modification. Ces modifications pourront éventuellement conduire à une modification ultérieure de notre règlement. Horaire à modifier : 16h20

La charte de la laïcité est insérée à la fin du règlement de l'école.

Vote pour approbation du règlement de l'école (voir en fin de PV, sujet 1).

Le vote est approuvé à l'unanimité.

4. Evaluations nationales CP-CE1- CM1 - sixième

Des évaluations nationales en français et en mathématiques ont eu lieu pour tous les élèves de ces niveaux au mois de septembre afin d'harmoniser la passation de consignes.

Chaque exercice a été réalisé durant un temps chronométré. Les élèves passent trois séquences de 8 à 12 minutes chacune en français et deux séquences de 10 à 12 minutes en mathématiques. Il a été demandé aux enseignants de rassurer les élèves quant à ces évaluations.

Attention toutefois, il ne s'agit pas d'un résultat final, mais d'une photographie des capacités des élèves à un moment donné. Par exemple, certains exercices peuvent parfois être échoués si les notions sont abordées plus tard dans la scolarité, ou bien quand le temps donné est très court. Il est donc préférable de prendre ces résultats avec un peu de recul.

Ces évaluations sont ensuite saisies par Internet, et remontées au niveau national via un site sécurisé. Cela permet de situer les élèves et l'école à différentes échelles (départementale, nationale, européenne).

Cela permet également aux enseignants d'avoir des éléments sur les forces et besoins des élèves, sans pour autant être suffisants. L'évaluation nationale permet d'affiner notre regard sur les élèves sur des compétences précises telles que la lecture fluence et la lecture compréhension. Ils disposent par ailleurs d'autres outils d'évaluation des besoins spécifiques.

Un bilan est établi pour chaque enfant sous la forme d'une toile d'araignée regroupant l'ensemble des compétences et est communiqué aux familles. Cette présentation permet une lecture simplifiée et rapide.

Les évaluations nationales nous ont également permis de mettre en lumière une difficulté globale à nos élèves. Ainsi, nous allons travailler la compréhension lors d'une formation avec l'aide de notre équipe de circonscription (formation constellation).

Pour les CP, de nouvelles évaluations se tiendront en janvier. Ces évaluations ciblent spécifiquement des compétences cruciales pour l'apprentissage de la lecture ainsi que la résolution de problèmes et la connaissance de la ligne numérique.

Pour les CM1, il s'agissait de la première édition des évaluations nationales pour ce niveau. Les évaluations nationales s'étalant sur l'ensemble de la scolarité, cela nous permet d'avoir une vision globale de nos élèves.

Renfort des collègues de maternelle pour les passations de lecture fluence. Merci à elles.

5. RASED

- Présentation du RASED

L'équipe du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) est composée :

- d'un psychologue de l'Éducation Nationale : Madame Sylvie Montbarbon
- d'une enseignante spécialisée : En cours de recrutement

L'antenne de Collonges intervient sur 9 écoles de la Circonscription de Péron : Thoiry élémentaire et maternelle, Saint Jean de Gonville, Péron, Farges, Challex, Collonges, Léaz et Pougny, soit environ 1950 élèves. Le bureau du RASED se trouve à l'école maternelle de Collonges.

Au niveau de notre école, nous faisons en moyenne une vingtaine de demande d'intervention par période. Cela représente une importante demande pour une personne seule. Ainsi, nous pouvons comprendre le délai d'intervention auprès de nos élèves.

L'enseignant fait appel au RASED via un formulaire de demande d'intervention et une demande d'autorisation est envoyée à la famille.

L'accompagnement de l'enseignante spécialisée est proposé aux élèves qui ont des besoins éducatifs particuliers principalement de la PS au CM2. Le RASED a des missions de prévention (tests en début d'année pour aider les enseignants à connaître leurs élèves et à différencier), de remédiation et de personne-ressource pour les équipes enseignantes.

Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes :

- petits groupes en dehors de la classe dans la salle mise à disposition par la mairie,
- en aide alternée, à la fois en petit groupe en dehors de la classe puis en classe lors d'exercices réinvestissant ce qui est travaillé;
- En co-intervention dans la classe avec l'enseignant sur un domaine, une compétence particulière.

La modalité d'intervention ainsi que les objectifs fixés sont définis en concertation avec l'enseignant de la classe. Le but est de répondre au plus près aux besoins des élèves et de co-construire avec l'enseignant un projet qui favorise la réussite de l'élève.

Après avoir vu l'enseignant de la classe pour les informer de cet accompagnement possible, les parents recevront un courrier de la part de l'enseignante spécialisée pour proposer cet accompagnement à leur enfant. Sur ce courrier, figure son adresse mél. Ils ne doivent donc pas hésiter à la contacter. Elle peut les recevoir pour leur expliquer la façon dont elle va travailler et les objectifs visés.

Il y a une continuité entre les aménagements mis en place lors des séances et la classe de l'élève afin de favoriser le transfert entre les deux espaces de travail à savoir la salle RASED et la classe.

L'enseignante spécialisée en rééducation est en arrêt et n'a pas réalisé la rentrée. Au besoin, les autres antennes du RASED seront mises à contribution pour soutenir efficacement le Réseau de notre secteur, avec l'appui de l'IEN.

Les membres du RASED remercient la mairie et le SIVOS pour la salle mise à leur disposition ainsi que le budget alloué au RASED (1€ par élève)..

- Présentation de la recherche « Ludisymboles »

Concernant le projet « Ludisymboles », le projet de recherche sur le dépistage précoce de la dyslexie de type visuel qui a débuté durant l'année scolaire 2019-2020. Le projet se termine cette année.

Les élèves de CM1 ont réalisé l'année passée leur dernier test. Ce dernier test de lecture avec l'ensemble des tests passés depuis le début du projet notamment un test visuoattentionnel sur tablette et l'ensemble des tests de lecture mettront en exergue ou non une suspicion de dyslexie de type visuel.

Cette année, les familles des élèves de CM1 qui ont participé au projet peuvent contacter depuis la mi-septembre 2023 un des responsables du projet, Monsieur CHABANAT, afin d'obtenir les résultats de leur enfant. Si elles n'ont pas eu le temps de le faire jusqu'alors, elles peuvent encore le contacter par mail. Les familles qui souhaiteraient contacter Monsieur CHABANAT et qui n'auraient plus son adresse email ne doivent pas hésiter à la redemander à /ou/ aux enseignant(s) de leur enfant. A l'école, nous avons contacté chaque famille concernée. En fonction des résultats, des bilans complémentaires pourront être proposés et seront réalisés par l'équipe des chercheurs qui est pluridisciplinaire. Les bilans proposés sont gratuits et ont lieu à l'école sur le temps scolaire.

Ce projet s'achève cette année.

6. Éducation à la sexualité

Afin de participer à la construction d'une meilleure connaissance et à d'un meilleur respect de soi et des autres, à la prévention des violences sexistes et sexuelles, et à la promotion de l'égalité, une éducation à la sexualité est organisée à raison d'au moins trois séances annuelles. Dans ce cadre, les enseignants sont tenus d'être particulièrement vigilants à ce que les sujets abordés lors de ces séances soient conformes aux dispositions de la circulaire n° 2018-111 du 12 septembre 2018 et explicités auprès des familles afin d'éviter toute méprise sur ce qu'est réellement cette éducation au respect de soi et des autres.

Nous organiserons donc le renforcement de l'éducation à la sexualité au bénéfice des élèves. L'objectif premier consiste à assurer la mise en œuvre effective, dès cette année scolaire, des trois séances annuelles d'éducation à la sexualité, à créer les conditions de leur progressivité au fur et à mesure des années, à construire l'articulation de ces séances avec les enseignements et avec les projets éducatifs menés au sein de l'école.

Plus généralement, l'éducation à la sexualité fera l'objet d'une réflexion collective pour alimenter le projet d'école ou le projet d'établissement, avec l'ambition partagée d'agir pour le bien-être des élèves.

Une enquête nationale aura lieu chaque année auprès des écoles et des établissements scolaires afin de mesurer l'effectivité de la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité.

Le cadre, c'est trois champs :

- le champ biologique, qui comprend tout ce qui est de l'ordre de l'anatomie, la physiologie.
- le champ psycho-émotionnel, c'est le champ le plus travaillé dans notre école et qui permet d'aborder la question de l'estime de soi, des compétences psychosociales, des relations interpersonnelles, des émotions et sentiments.
- le champ juridique et social, qui a pour objectif de sensibiliser les élèves sur des questions sociétales, les droits et devoirs du citoyen, les mésusages des outils numériques et des réseaux sociaux, cela se travaille principalement au cycle 3 dans le cadre de l'EMC.

Quelques exemples de ce qui est appris à l'école élémentaire (du CP au CM2) :

- l'étude et le respect du corps ;
- le respect de soi et des autres ;
- la notion d'intimité et de respect de la vie privée ;
- le droit à la sécurité et à la protection ;

- les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille) ;
- la description et l'identification des changements du corps, particulièrement au moment de la puberté ;
- la reproduction des êtres vivants ;
- l'égalité entre les filles et les garçons.

L'infirmière scolaire est, dans ce cadre, notre partenaire privilégiée et elle intervient à l'école avec les CM2 notamment sur cette thématique.

Attention, il faut garder en tête que l'éducation à la sexualité, ne concerne pas dans nos tranches d'âge l'acte sexuel mais plutôt des thématiques liées au genre et au corps et non au sexe.

La plupart des exemples ci-dessus sont travaillés au cours de séances d'EMC (Education Morale et Civique), de sciences ou au cours de lecture d'album dans les petites classes. Ces séances se fondent donc au sein de nos apprentissages. Ce sujet est abordé en total transparence.

7. La lutte contre le harcèlement

Il s'agit d'une priorité nationale et de nombreux drames ont malheureusement marqué l'actualité. Un plan interministériel a vu le jour ce début d'année et vise à éradiquer le harcèlement dans l'académie et le territoire. 5% de la population scolaire qui est touchée en moyenne. Environ 10% qui sont victimes de cyber-harcèlement. Les filles sont plus touchées. 3 axes nationaux : 100% prévention ; 100% Détection ; 100% Solutions.

Ce qui est essentiel c'est que nous soyons tous vigilants. C'est l'affaire de toute la communauté éducative car le harcèlement dépasse les frontières de l'école (périscolaire, dans la commune ou sur les réseaux sociaux). Rappel interdiction téléphone portable qui participe de cette lutte. Le 3018, numéro gratuit, devient la plateforme unique pour la lutte contre le harcèlement.

L'analyse des signaux faibles doit être permanente et la réaction doit être immédiate. Rappel d'un renforcement juridique : la loi du mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire crée un délit de harcèlement scolaire. Un signalement systématique au procureur de la République est alors réalisé.

Le décret du 16 aout 2023 R 411-11-1 permet le changement d'école pour l'élève harceleur. Si le comportement de l'élève harceleur est répété, intentionnel et fait peser un risque caractérisé sur un autre élève, le directeur d'école peut suspendre l'accès de l'école 5 jours et demander au maire de procéder à la radiation de cet élève dans son école et de l'inscrire dans une autre école.

Présentation du programme PHARE et de la méthode de préoccupation partagée.

Le programme est fondé autour de 8 piliers :

Mesurer le climat scolaire.

Prévenir les phénomènes de harcèlement.

Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.

Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.

Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.

Mobiliser les instances de démocratie scolaire

Suivre l'impact de ces actions.

Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

L'une des conditions de réussite du programme pHARe est qu'il soit connu de tous : chacun peut ainsi saisir l'équipe phare de la circonscription, professionnel ou parents.

Dans notre circonscription, l'équipe est composée de directeurs et directrices, de CPC, d'une enseignante inclusion et climat scolaire et de l'inspecteur de circonscription.

Quand une situation arrive à l'équipe par le mail de l'enseignante DICS, voici comment cela se passe : D'abord il y a l'alerte par l'enseignant, les parents, le périscolaire, le directeur d'école... on commence par réaliser l'analyse en recueillant des éléments objectifs (âges, faits) et on va catégoriser la situation en fonction de sa gravité (4 niveaux de gravité), de son urgence. Ensuite on va mobiliser des membres de l'équipe qui sont neutre vis-à-vis de l'école et qui vont s'y rendre pour dans un premier temps écouter l'élève harcelé que l'on nomme l'élève cible. Celui-ci va livrer son témoignage et son ressenti. On va ensuite écouter des élèves témoins tout comme les élèves harceleurs que l'on nomme les élèves intimidateurs. Les questions sont souvent fermées, simples et courtes. Elles mettent l'accent sur le bien-être de l'élève cible (exemple : as-tu remarqué que l'élève n'allait pas bien (oui/non) ; as-tu des suggestions pour améliorer la situation du camarade ? (oui/non) ; lesquelles ? Ensuite on va proposer et informer, revenir si nécessaire pour mettre en œuvre et suivre et enfin Evaluer et Réguler. *

Dans les écoles, les élèves vivent 10h dans l'année du CP au CM2 pour apprendre la lutte contre le harcèlement. Nous avons, à St Jean de Gonville, engagé toute la communauté éducative autour d'une action symbolique « tous en vert contre le harcèlement scolaire » qui a eu lieu le 9 novembre à l'occasion de la NAH (Non Au Harcèlement). Ce jour-là les classes du CE2 au CM2 ont répondu à un questionnaire nationalement diffusé, anonyme. Ce questionnaire ne donne pas suite à des retours aux familles. Les réponses nous permettent d'avoir une vue globale sur le bien-être des élèves au sein de notre école.

Dans chaque classe des actions ont été réalisées, en voici quelques exemples rapportés par Karel :

Dans les classes de maternelle, les enseignantes ont abordé le sujet du harcèlement grâce à des albums. A la suite de ces lectures, la discussion a pu être ouverte et les bonnes attitudes à adopter ont été présentées aux élèves.

A partir du CE1, les élèves ont pu définir le harcèlement et les différents types de harcèlement. Chaque classe a travaillé sur des supports différents. Les activités menées ont été les suivantes : recueil des émotions, témoignage des élèves, débat, mises en situation, visionnage de vidéo (exemple : les petits citoyens). Les enseignantes ont donné les clés aux élèves pour qu'il sache comment agir s'ils sont témoins ou victimes de harcèlement.

La journée de lutte contre le harcèlement a également été menée par les membres du centre de loisirs.

8. Projets 2023/2024

- **Projet d'école**

Des actions ont déjà été mises en place dans le cadre de la mise en œuvre de notre projet d'école et il y a une poursuite des projets engagés les années précédentes :

- Grande lessive (reportée en novembre à cause du mauvais temps) action qui s'inscrit dans le développement des parcours éducatifs et de l'élève.

- Les olympiades des familles et parents ont été une grande réussite l'année dernière, elles seront certainement reconduites l'année prochaine.
- Élections de représentants des élèves par classe, dès l'année de CP afin de permettre aux élèves de réaliser des propositions d'aménagement ou d'activités permettant une meilleure prise en compte du climat scolaire et du bien-être à l'école. Les délégués se réuniront avec le directeur le mardi 21 novembre sur le temps scolaire.

- Apprendre l'attention à l'école avec le programme ATOLE : fin de période 3 (CP)

Avoir la maîtrise de son attention pour un élève, c'est avoir la maîtrise de ce qui occupe son esprit. La société dans laquelle nous évoluons présente un nombre de stimulus toujours plus important et nous faisons chaque jour le constat qu'il est de plus en plus compliqué pour un individu de mobiliser efficacement son attention. L'éducation à l'attention est le fondement sur lequel tout processus d'apprentissage repose. Il nous paraissait pertinent dans ce cadre de nous emparer des travaux de Jean-Philippe Lachaux, neuroscientifique spécialiste de l'attention qui a créé un programme d'éducation à l'attention à l'école.

- **Décloisonnements**

Décloisonnement trois fois par semaine : les GS se retrouvent dans la classe de Mme Wilbaux et Mme Mouraret ainsi que dans la classe de Mme Lorenzo pour des ateliers de phonologie et découverte du monde.

Décloisonnement deux fois par semaine : les CP des deux classes se retrouvent pour les séances de science et d'espace /temps.

Décloisonnement deux fois par semaine : les CE2 se retrouvent dans la classe de Mme Manoukian et les CM1 se retrouvent dans la classe de Mme Colomban pour réaliser les apprentissages de géographie/histoire (CM1) et espace/temps (CE2).

Des projets en lien avec le PEDT et en coopération avec l'accueil de loisirs.

- **Maternelle – projet langue des signes**

Cette année nous allons proposer un projet de Langues des signes en lien avec le thème des émotions. Nous allons travailler avec l'intervenante Mélanie VELUIRE qui a déjà fait des interventions en collaboration avec le centre de loisirs. Nous sommes en train de construire le projet avec elle, cela concernera les 2 classes de PS-MS et la classe de GS. Ce projet prendra la forme d'une intervention à 3 reprises de la part de Mélanie pour présenter une chanson en LSF sur le thème des émotions et d'ateliers construits en lien avec ce thème. D'autres activités seront reprises en classe pour étoffer le projet.

Le but de ce projet est de présenter aux élèves certains signes qu'ils pourront s'approprier grâce à un thème qui sera travaillé en classe et qui est important et riche en maternelle : les émotions.

Le langage dans son ensemble est un thème primordial en maternelle et cette ouverture à une autre langue sera une richesse pour les élèves.

Ce projet sera financé par le sou des écoles, nous avons pour le moment un accord de principe de leur part, en attendant la validation de ce projet par l'équipe enseignante.

Nous espérons que ce projet puisse aboutir à une représentation devant les familles.

- **USEP**

Le sport à l'école. Une association renaît actuellement dans le pays de Gex et va permettre les rencontres sportives entre écoles par secteur géographique et par cycle. Concrètement, les écoles de Farge, de St Jean de Gonville, de St Genis Pouilly vont par exemple programmer des rencontres collectives autour de l'athlétisme. Le principe est de réaliser des équipes mélangeant toutes ces écoles en permettant de faire vivre un temps fort en fin d'un module d'apprentissage en EPS.

L'USEP cela veut dire Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré est la première fédération sportive scolaire de France avec 870 000 licenciés, 12 300 associations d'école

Ce qui caractérise l'USEP au sein de la Ligue de l'enseignement ce sont d'abord et avant tout les valeurs fondatrices de son action : La laïcité / La citoyenneté / La solidarité.

Les licences seront financées par le sou des écoles.

- **INTERVENTION CNV (Communication Non Violente) :**

Les lundis et mardis 4 et 5 mars 2024, nous recevrons Mme Ghislaine Paul dans les classes du cycle 2 pour une intervention intitulée : « développer l'empathie pour prévenir les tensions ». Mme Paul a déjà mené des interventions sur les écoles du secteur, à Péron notamment où les retours ont été largement positifs.

Les interventions auront lieu dans les classes de : GS/CP, CP, CE1 et les 2 classes de CE2/CM1.

Plusieurs objectifs seront travaillés au cours des séances :

Permettre aux enfants de comprendre le mécanisme des émotions, prendre la responsabilité de leurs émotions et de désamorcer les émotions parasitantes : colère, stress.

Donner des outils pour accueillir les émotions des autres

Donner des outils pour gérer les conflits entre élèves

Les temps d'intervention en classe se font en ateliers et donc en demi-groupe.

Une conférence auprès des parents sera également menée sur le thème : « accueillir les émotions de nos enfants. » Elle aura lieu le lundi 4 mars au soir dans la salle polyvalente.

En lien avec projet, le centre de loisirs souhaite également travailler sur les émotions et la communication non violente. Amandine a pour idées de créer un banc de l'amitié, des zones liées aux émotions, la cabane des émotions (mobile). Cet endroit représenterait un lieu de discussions.

D'autres projets dans les cycles :

Les continents :

Les classes de maternelle étudient les continents tout le long de l'année : un continent par période. Cela permet de découvrir d'autres cultures du monde, la musique, la nourriture, les monuments célèbres, la faune et la flore... La mascotte de chaque classe est le loup (Le loup qui...): il part dans les familles le weekend, ce qui permet de développer le langage d'évocation chez les élèves. Le loup doit réaliser du sport durant son week-end chez les familles (lien avec les JO). Le centre de loisirs possède également une mascotte du petit loup qui découvre les Jeux Olympiques.

L'objectif est de réaliser un livre en collaboration avec les classes de maternelle et le centre de loisirs.

La natation :

Depuis plusieurs années, nous allions à la piscine de Bellegarde pour nos cycles natation. Cela était très couteux en termes de temps et d'énergie. Les trajets étaient longs, certains enfants malades et cela nous prenait une demi-journée entière.

Nous avons enfin réussi cette année à avoir des créneaux à la piscine de Saint-Genis Pouilly. Pour vous expliquer l'organisation, il faut comprendre que jusque-là, nous allions à la piscine traditionnellement avec nos élèves de cycle 2 (du CP au CE2).

Mais après discussion avec notre conseiller pédagogique EPS à la rentrée, nous avons fait le choix de faire évoluer notre projet natation. Il nous a effectivement conseillé de faire partir les élèves une fois à chaque cycle. C'est-à-dire idéalement en GS, en CE1 et en CM1 ou CM2. Cela signifie que les cycles natation sont étalés dans le temps et non plus condensés sur le cycle 2. Nous avons donc décidé cette année de faire partir les GS afin de tendre vers cette nouvelle organisation qui sera mise en place l'année prochaine. En effet, cette année, ayant une classe de GS pur, nous nous disions que c'était le bon moment pour commencer à faire partir les GS à la piscine.

Par conséquent, cette année, partiront à la piscine les classes de GS, GS/CP, CP et CE1. Nous irons toujours 2 fois par semaine, les lundis et jeudis. Les séances durent toujours 40 minutes.

Nous partirons du 15 février au 2 avril avec les CP et les CE1.

Et du 4 avril au 21 mai avec les GS et les GS/CP.

Cela fera donc 10 séances pour chaque classe.

Il faut savoir que la piscine de Saint-Genis Pouilly a une organisation par cycle d'apprentissages, c'est-à-dire que chaque période est associée à un cycle (niveau). Par exemple, quand les GS iront à la piscine, les créneaux seront dédiés uniquement à des classes de GS ou GS/CP durant cette période-là. Cela leur permet d'adapter le bassin et les ateliers. Pareil pour les cycles 3 à partir du CM1, ils ont des périodes réservées à ces classes-là. Cela n'était pas le cas à Bellegarde.

Nous avons appris que le fond de la piscine était amovible et pouvait donc être adapté à la taille et à l'âge des enfants.

Pour ces sorties, nous avons besoin de parents agréés. La natation est une activité à taux d'encadrement renforcé et les adultes qui sont en charge des groupes doivent être agréés.

L'agrément se compose d'une partie théorique commune à tous les sports et d'une partie pratique qui se déroule à la piscine. Les parents déjà agréés pour un autre sport ne doivent passer que la partie pratique.

L'agrément est valable 5 ans s'il est renouvelé. S'il n'est pas renouvelé, la partie pratique est caduc après 3 ans de non participation. Je ne suis plus sûre pour la théorie.

Les enseignants et les maîtres-nageurs font partie de ce taux d'encadrement.

Le taux d'encadrement est normalement de 6 adultes agréés pour nos 2 classes de GS et GS/CP et de 4 adultes pour les CP et CE1. Nous essayons toujours, dans la mesure du possible, d'avoir plus d'accompagnateurs que nécessaire. Cela est d'une grande aide dans les vestiaires et cela permet une meilleure surveillance des enfants dans l'eau.

Nous remercions tous les parents qui se rendent disponibles pour nous accompagner, qui sont nombreux cette année. Il est important de rajouter que les parents agréés ne s'engagent pas à venir à chaque séance, ils se proposent d'aider aux dates où ils peuvent.

Il y a également un maître-nageur en surveillance de bassin sur sa grande chaise.

Lors des séances de natation, les élèves sont répartis en 4 groupes de niveau et chaque groupe est à un coin de la piscine. Il y a donc 4 ateliers différents dans la piscine. Nous n'avons pas encore reçu le projet de bassin et nous ne pouvons pas encore dire aujourd'hui le fonctionnement exact. Mais si celui-ci est le même qu'à Bellegarde, les groupes restent 40 minutes sur le même atelier et changent d'atelier (donc de coin) à chaque séance. Les adultes suivent toujours les mêmes groupes afin de les faire évoluer du mieux possible.

Afin de séparer les enfants en groupe de niveau, une évaluation est nécessaire lors des 2 premières séances.

De nouveaux tests sont effectués en fin de cycle afin de mesurer les progrès des élèves.

Le déplacement se fera en bus. Nous remercions sincèrement la mairie qui finance les séances de natation et le bus.

Intervention tennis :

5 séances de tennis ont eu lieu en période 1 avec Monsieur Xavier Maire.

Les premières séances consistent en une découverte du matériel et du fonctionnement œil/raquette/balle.

Echauffement, ateliers

Terre des hommes :

Les classes de CP et CE1 ont eu une intervention de l'association Terre des hommes.

L'intervention a porté sur la vie d'enfants en Colombie, et l'insécurité du milieu dans lequel ils vivent. L'intervenante a raconté une histoire fictive puis les élèves ont fait le lien avec la vie d'une vraie petite fille. Nos élèves se sont donc rendus compte des difficultés que peuvent avoir d'autres enfants dans le monde.

L'intervention a également permis de parler de la marche de l'espoir qui a lieu à Genève (fonds récoltés pour un projet en Colombie). Il s'agit d'un évènement caritatif et sportif à la fois.

Les petits champions de la lecture :

Les classes qui accueillent des élèves de CM1 et CM2 vont participer à un concours de lecture. Il s'agit d'un concours national qui allie lecture et éloquence. Les élèves vont devoir choisir un ouvrage (hors BD et manga) et devront lire un passage de ce livre durant 3 minutes. L'objectif de leur lecture est d'être expressif et de donner envie aux autres élèves de lire cet ouvrage. La sélection se fait à différentes échelles : classe, école, circonscription, échelle départementale, puis nationale.

26 juin 2024

Les jeux olympiques :

Le centre de loisirs permet aux élèves de découvrir 2 sports par mois afin d'ouvrir les portes à des sports « inhabituels » (exemple : escrime).

TOUS :

- La fête de Noël organisée par le Sou des écoles : samedi 2 décembre. Stand de vente de bricolages fabriqués par les élèves, bricolages de Noël.

- Au printemps, de nombreuses classes ont fait le choix de participer à MPP : Ma Petite Planète. Il s'agit d'un défi écologique. Les élèves réaliseront des défis qui les sensibiliseront aux conséquences du changement climatique. Ce défi durera 3 semaines. Exemple de défi : éteindre la lumière lorsque je sors d'une pièce. L'enjeu est de sensibiliser tous les citoyens par le biais des enfants.

- sujet 1 soumis à avis :

- 1 - Discussion pour l'approbation du règlement intérieur de l'école.

Modifications proposées : horaires de l'école

Approbation à l'unanimité

- Pour : 17

- contre : 0

- abstention : 0

Heure de fin : 20h50

Date du prochain conseil : mardi 12 mars 2024

Annexe : modification règlement intérieur :

HORAIRES SCOLAIRES

L'école accueille les élèves en classe le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h00 à 16h30. Les élèves ne pourront pénétrer dans l'école que 10 minutes avant l'ouverture des classes.

Les enfants de maternelle doivent être remis en mains propres au personnel encadrant de l'école présent au portail. Ils ne peuvent quitter l'école seuls : en effet, ils ne peuvent être remis qu'aux personnes en ayant la tutelle légale ou ayant un reçu mandat de celles-ci, à partir de 11h50 et 16h20.